

DIPLOME DU PARFAIT DEMOLISSEUR DU PATRIMOINE SOCIAL ETUDIANT

Décerné à : _____, membre de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB).

Pour avoir :

- voté la prise des compétences de l'Etat à titre gratuit concernant la RUA en janvier 2009 ;
- réduit radicalement la capacité de la RUA et décidé de détruire l'œuvre d'Eugène Beaudoin ;
- fermé toutes les crèches et de l'école maternelle Jean Zay situées dans l'enceinte de la RUA

Et pour n'avoir pas :

- participé à une des visites guidées architecturales sur la RUA organisées chaque année ;
- élaboré de projet de réhabilitation pour le bâtiment C de la RUA (soit 548 chambres à 137 €)
- organisé de concertation avec les acteurs du logement étudiant en Ile-de-France - CROUS de Versailles, CLOUS, l'Etat, le Département, la Région, les étudiants et leurs organisations, l'Association des universités de Paris, Nanterre, Sceaux, Créteil, Orsay..., afin de donner un avenir à la RUA.

1986 : 400 chambres détruites au bât B ;
2009 : 548 chambres de plus détruites ou réhabilitées au bât C ?

Fait à Bourg-la-Reine
le 17 septembre 2009

Non aux démolisseurs de la RUA !

DIPLOME DU PARFAIT DEFENSEUR DU PATRIMOINE SOCIAL ETUDIANT

Décerné à : _____, membre de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB).

Pour avoir :

- voté contre la prise des compétences de l'Etat à titre gratuit par la CAHB concernant la RUA en janvier 2009 ;
- proposé un projet de réhabilitation pour le bâtiment C de la RUA (soit 548 chambres à 137 €) ;
- demandé le maintien de la capacité d'accueil de la RUA et refusé de détruire l'œuvre d'Eugène Beaudoin (Prix de Rome 1928) ;

- voté contre la fermeture de toutes les crèches et de l'école maternelle Jean Zay situées dans l'enceinte de la RUA ;
- participé à une des visites guidées architecturales sur la RUA organisées chaque année ;
- proposé une concertation avec les acteurs du logement étudiant en Ile-de-France - CROUS de Paris-Créteil-Versailles, CLOUS, l'Etat, le Département, la Région, les étudiants et leurs organisations, l'AARUA et les Présidents des universités de Paris, Nanterre, Sceaux, Créteil, Orsay..., afin de donner un avenir à la RUA.

1986 : 400 chambres détruites au bât B ;
2009 : 548 Chambres de plus détruites ou réhabilitées au bât C ?

Fait à Bourg-la-Reine,
le 17 septembre 2009.

Il faut tout réhabiliter !

Le Jeudi 17 septembre 2009 le collectif « Pour donner un avenir à la RUA », composé d'élus, associations, résidents de la RUA, et des organisations étudiantes, a remis symboliquement des diplômes aux élus de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvres (CAHB). Il s'agissait de voir comment ils assumaient la démolition de 548 chambres du bâtiment C après celle des 450 chambres du bâtiment B en 1986 décidée par

leur président Mr Siffredi, soutenu par le Maire d'Antony Mr Sénant. Faisant fi de l'intérêt général, la CAHB s'endette pour détruire du logement social étudiant et ce à un coût exorbitant (2M€ pour le C ?). Peut-on laisser sacrifier un bien public indispensable, dans l'intérêt de projets immobiliers, masqués sous le nom d'« éco quartier » ? Est-ce à cela que doivent servir les impôts ?

La destruction de la moitié de la RUA programmée le 9 octobre 2009 ?

Ils récidivent : le 9 octobre le conseil communautaire (CAHB) a à son ordre du jour un « protocole » qui prévoit la réhabilitation des bât. A et E (623 chambres actuellement sur 2100) et programme la destruction de plus de la moitié de la capacité d'accueil de la RUA d'ici 2013 : bât. C (548) G (180 T2) + H (91 T2) + D et F en partie.

Devant l'urgence de la situation, le collectif « Pour donner un avenir à la RUA » demande :

- à être reçu et entendu par le bureau de la CAHB et son président le 9 Octobre, avant le conseil communautaire. Les pétitions leur seront remises.
- le retrait de l'ordre du jour de ce conseil des délibérations décidant de la destruction d'une partie de la RUA pour permettre le temps d'une véritable concertation.

Plus d'un millier
de signatures ont
été recueillies
pour demander
que la RUA soit
réhabilitée dans
son ensemble.

- ➔ Les bâtiments de la RUA ne doivent pas être détruits mais réhabilités. Nous voulons des financements pour une réhabilitation de toute la RUA, pas pour sa destruction. L'Etat doit contribuer avec la région Ile-de-France à donner un avenir à la plus grande résidence de France (16% du logement social étudiant en IdF).
- ➔ Nous voulons qu'une table ronde publique réunisse tous les partenaires pour débattre des solutions nécessaires et possibles.
- ➔ Nous demandons que le comité de suivi annoncé par la CAHB soit réuni avec des représentants de tous les élus avant toute décision.

Un autre projet est possible :

La RUA a un rôle unique en France et au-delà. Placée au carrefour de moyens de transports vers Paris, Orsay, Créteil, elle a une vocation régionale (comme l'a noté le député UMP Jean-Paul Anciaux), mais aussi une vocation nationale et internationale, que nous souhaitons voir poursuivie.

Elle doit être réhabilitée pour en faire un pôle universitaire dynamique et ouvert sur Antony, permettant aux étudiants avec de faibles revenus de mener à bien leurs études et aux solidarités de se développer avec les autres citoyens.

AIDEZ-NOUS en faisant signer la pétition, en dénonçant les projets, en interpellant les élus

Collectif « Pour donner un avenir à la RUA »

Contact : Marie-Jo Weil Ehrhard : 06 88 11 71 96. Pour plus d'info : <http://amisrue.antony.free.fr>